

*Allocations familiales*

Je crois que la Chambre devrait se rappeler les paroles du ministre alors qu'il faisait son premier discours le 11 janvier. Après avoir affirmé qu'il croyait que c'était un devoir quasi sacré pour le gouvernement de suivre les conseils des 264 délégués du peuple canadien qui partagent la tâche de gouverner, le ministre a poursuivi ainsi, comme en fait foi la page 197 du hansard:

Je crois que le plus grand honneur qui peut être conféré à un député est d'être reconnu par ses collègues comme étant vraiment un des leurs. Au seuil de ma carrière parlementaire, je peux seulement exprimer l'espoir qu'un jour mes collègues voudront bien me décerner cet honneur.

J'espère que ceux qui inscrivent les points en attendant de lui conférer un tel honneur, tiennent compte à son désavantage de ce que le ministre a fait dans les derniers moments du débat d'hier soir.

Il est étonnant combien un ministre peut changer en neuf mois. Neuf mois presque jour pour jour après avoir tenu ces propos, il est devenu un ministre arrogant du cabinet Trudeau. La chose qui me choque n'est pas tant que le ministre ait enfreint le Règlement de la Chambre en faisant cette interjection, mais qu'il ait fait de nouvelles déclarations erronées. Je signale une de ses déclarations selon laquelle l'opposition officielle s'est fait remarquer depuis des années pour son opposition à toute hausse des allocations familiales. Comment le ministre peut-il faire une telle affirmation le jour même où mon collègue, parlant comme critique de notre parti, devait dire qu'il s'inquiétait que le ministre ne puisse peut-être pas présenter plus tôt le bill projeté, à temps pour janvier 1974, c'est-à-dire la majoration à \$20 des allocations familiales? Mon collègue a poursuivi et déclaré en conclusion, comme en fait foi la page 6424 du hansard:

Quant à nous, nous appuierons la mesure. Si minime que soit le montant prévu, il sera utile et nous désirons aider ces gens autant que possible.

En dépit de cette déclaration de mon collègue, le ministre tente de faire croire à la Chambre, d'après ses paroles, que mon parti s'est toujours opposé à l'augmentation des allocations familiales. Ceci dit, je pense qu'il est intéressant d'aller un peu plus loin et de dire que, si le ministre parle sincèrement, il aurait dû introduire dans le projet de loi à l'étude une disposition qui aurait au moins redonné aux familles canadiennes le pouvoir d'achat que leurs allocations familiales leur valaient lorsque le Canada avait un gouvernement conservateur. Le ministre a dégonflé les \$12 proposés dans le présent projet de loi. Si ce chiffre était ramené au niveau de 1960, on découvrirait en fait qu'il lui manque 50c pour redonner à ceux qui touchaient les allocations familiales le pouvoir d'achat qu'ils avaient durant les années où il y avait un gouvernement conservateur dans notre pays.

● (1530)

Ce n'est pas banal; voici un ministre qui vient à la Chambre et qui, sans admettre que l'inflation est le résultat de la mauvaise gestion de notre économie par son gouvernement, s'attend que nous acceptions comme geste magnanime une augmentation qui ne rétablit même pas le pouvoir d'achat des allocations familiales au niveau qu'il avait durant les années du dernier gouvernement conservateur au Canada. On peut d'autre part dire, que ce geste ne représente pas une augmentation de \$12, ne l'oublions pas, elle est en fait de \$4.80, ce qui représente 15c. par jour par enfant. Le ministre s'attend à ce que nous accueillions avec un enthousiasme déliant cette mesure et que nous nous exclamions: «Ne sont-ils pas admirables de vouloir si ardemment aider les familles canadiennes?»

[M. Stevens.]

Je soulève ces points parce que, même si nous ne nous opposons pas à une augmentation des allocations familiales, nous croyons qu'elle devrait tenir compte de la déflation ou de l'inflation, selon le cas, comme on l'envisage dans le bill qui, nous l'espérons, sera présenté sous peu. Le ministre n'a absolument pas raison, en présentant le bill à la Chambre, de prétendre que c'est en quelque sorte une mesure destinée à combattre l'inflation et de dire que c'est une mesure que prend le gouvernement dans le meilleur intérêt du Canada, sans reconnaître que c'est la mauvaise administration de l'économie par son gouvernement qui a rendu nécessaire une telle hausse des allocations familiales.

Ceci dit, et je sais que c'est de nature à embarrasser le gouvernement et le ministre, en juin de cette année, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, qui comprend 24 pays dont les États-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, les Pays-Bas et l'Angleterre, a fait savoir dans un de ses rapports que l'indice des prix à la consommation pour l'alimentation avait enregistré une hausse plus rapide au Canada que dans sept autres pays industrialisés au cours de la période de 12 mois terminée en juin. Ce sont les faits et nous nous devons certainement dans l'opposition de les signaler et d'insister pour que le ministre abandonne son penchant à travestir ces faits à la Chambre.

J'ajouterais que le même rapport mentionne également que ce sont les États-Unis qui se sont le mieux tirés d'affaire à l'égard de tous les biens et services, ce qui ne nous empêche pas de voir constamment le gouvernement actuel, au lieu de présenter des mesures à la Chambre qui juguleraient l'inflation, n'offrir que des mesures pour atténuer les répercussions et certaines qui, en fait, favorisent l'inflation. A ce sujet, j'aimerais rappeler aux députés qu'en parlant pour la 21<sup>e</sup> fois de l'inflation dans ses remarques d'introduction, le ministre a déclaré:

Le gouvernement s'efforce toujours d'assurer la meilleure forme possible de sécurité de revenu et cela constitue un ralentissement du taux de l'inflation.

J'aimerais voir des preuves concrètes des mesures que prend le gouvernement pour enrayer l'inflation. Il ne suffit pas que le gouvernement nous présente sous une autre forme le vieux slogan «The Land is Strong», en se contentant de dire: «Lalonde is Strong». Notre pays mérite un meilleur gouvernement que celui qu'il a eu au cours des dix dernières années. Il y a des preuves de mauvaise gestion et il importe que nous soyons lucides. Le bill à l'étude est une mesure qui n'apporte qu'un certain soulagement. Je pourrais ajouter qu'il ne rattrape pas entièrement la perte de pouvoir d'achat qu'ont connue les personnes qui touchent les allocations familiales. Je dis cela car il manque 50c. à cette augmentation pour que le pouvoir d'achat soit le même qu'à l'époque du dernier gouvernement conservateur.

Il est également intéressant de noter que si le pouvoir d'achat des bénéficiaires des allocations familiales était rétabli au niveau où il se trouvait en 1946, c'est-à-dire à l'époque où les allocations familiales sont apparues pour la première fois, nous étudierions une allocation moyenne de \$19.35 et non pas \$12. C'est pourquoi mon collègue, le député de Hillsborough (M. Macquarrie), a indiqué dans ses observations qu'à son avis, il vaudrait mieux prévoir un chiffre plus près de la moyenne afin de compenser la perte de pouvoir d'achat qu'a entraînée l'inflation dans notre pays.